CPF : mode d'emploi

Ref : 5-RH-CPF

Prochaines dates

Aucune date pour le moment

Durée : 0 jour(s)

Objectifs

- Comprendre le dispositif CPF et apprendre à utiliser le site http://www.moncompteformation.gouv.fr
- Créer son compte et son code d?accès, chercher une formation

Pré-requis

PUBLIC : tout public

Pas de pré-requis spécifique

Plan de cours

1. Définition du CPF
À compter du 1er janvier 2015, toute personne (demandeur d'emploi et salarié) bénéficie d'un compte personnel de formation (CPF) tout au long de sa vie professionnelle (articles L6323-1 à L6323-23 du Code du travail)
Qu'est-ce que le compte personnel de formation ?
Qui est concerné par le compte personnel de formation ?
À quoi sert le compte personnel de formation ?
Comment utiliser son compte personnel de formation ?pour les salariés,pour les demandeurs d'emploi
Quel financement pour le compte personnel de formation ?

2. Présentation du site http://www.moncompteformation.gouv.fr/
3. Comment s'inscrire sur le site http://www.moncompteformation.gouv.fr
Créer son compte : Se munir de son numéro de sécurité social et de son nombre d'heures DIF
Créer son code
Chercher une formation : Se munir du code APE de son employeur
Choisir une formation : par intitulé précis, par certification.....